

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

01

EDUCATION

01

ENERGIE

01

INFRASTRUCTURE

03

ECONOMIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1926

6 Novembre 2019

6 November 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion # _____

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	N°00001/AONO/SNPPK/CMPM-MINMIDT/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/SNPPK/CMPM-MINMIDT/2019 DU ____28 OCT 2019 POUR LE CABLAGE EN FIBRE OPTIQUE DES LOCAUX DU SECRETARIAT NATIONAL PERMANENT DU PROCESSUS DE KIMBERLEY« EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	11-11-2019

2

Reference	N°0006/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 06-11-2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-11-2019

3

Reference	ADDITIF 1 N°00590/PADI-DJA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°00590/PADI-DJA/2019 RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00565/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LES PRESTATIONS D'ASSISTANT A MAITRE D'OUVRAGE (AMO) AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019 RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00566/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SUIV-EVALUATION AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

5

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

7

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00566/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SUIV-EVALUATION AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	ADDITIF AU DAO n°01/AOIR/BMN/CPM/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF AU DAO N°01/AOIR/BMN/CPM/2019LES SOUMISSIONNAIRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) N°01/AOIR/BMN/CPM/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001 EN 09 LOTS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DAO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	008/A/CUN/SG/DT Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 008/A/CUN/SG/DT DU 5 /10/2019 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CUN/SG/CCCM-DPI/ CIPM-CUN POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

11

Reference	N0004/AONO/PC/DG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0004/AONO/PC/DG/CIPM/2019 DU 14 NOVEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION (LOT1) ET DES CHAISES A TABLETTES (LOT 2) AU PALAIS DES CONGRESADDITIF RECTIFICATIF
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ÉLÈVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À TROIS (03) CELLULES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLABANG DANS COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ DE 2800 M (LIGNE MT: 100 M, LIGNE MIXTE MT/BT: 1 350 M, LIGNE BT: 1 350 M, 01 TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ H61 25 KVA 17 KV DANS LA LOCALITÉ D'ELIG-ZOGO DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

SECRETARIAT NATIONAL PERMANENT DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/SNPPK/CMPM-MINMIDT/2019 DU 28 OCT 2019 POUR LE CABLAGE EN FIBRE OPTIQUE DES LOCAUX DU SECRETARIAT NATIONAL PERMANENT DU PROCESSUS DE KIMBERLEY « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU SNPPK

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures et du renforcement des capacités matérielles du Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley (SNPPK), le Secrétaire National Permanent du SNPPK, Maître d'ouvrage Délégué, lance, en procédure d'urgence et pour le compte du Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley pour le câblage en fibre optique des locaux au profit du SNPPK.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture, le transport, l'installation et la manutention des matériels attendus, jusqu'au lieu de livraison au siège du Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley (SNPPK) en un seul lot.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisé en la matière.

4. Financement

Le câblage en fibre optique des locaux du SNPPK, objet du présent appel d'offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du SNPPK, pour un montant TTC de F CFA 20 000 000 (vingt millions).

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Affaires Financières du SNPPK, ((QUARTIER OMNISPORT, face Stade Ahmadou Ahidjo, entrée BICEC), dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Affaires Financières du SNPPK, ((QUARTIER OMNISPORT, face Stade Ahmadou Ahidjo, entrée BICEC) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Financières du SNPPK, (QUARTIER OMNISPORT, face Stade Ahmadou Ahidjo) au plus tard le 11 NOV 2019 à 13 heures et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 00001 /AONO/SNPPK/CMPM-MINMIDT/2019 DU 28 OCT 2019

POUR CABLAGE EN FIBRE OPTIQUE DES LOCAUX DU SECRETARIAT NATIONAL PERMANENT DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de quarante-cinq jours (45) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, conformément au modèle ci-joint et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, d'un montant de quatre cent mille(400 000) FCFA, valable pendant trente(30)jours à partir de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 11 NOV 2019 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Les soumissionnaires peuvent éventuellement sur invitation du président de la commission assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

11. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif incomplet ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié du bordereau des prix unitaires
- Présence d'information financière dans l'offre technique
- Note technique inférieure à 04 oui sur 05 des critères essentiels

*. Critères essentiels :

Présentation de l'offre
Respect du délai de livraison
Capacité d'autofinancement délivrée par la banque émettrice de la caution de soumission au moins égale à 80% du montant TTC du marché
Le chef de mission doit avoir au moins le niveau BAC + 2 en la matière
Référence de l'Entreprise

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule informatique du SNPPK (QUARTIER OMNISPORT, face Stade Ahmadou Ahidjo, entrée BICEC).

YAOUNDE le 28 Octobre 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

ELOUNG NNA DANIEL MACKAIRE

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 06-11-2019
RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU
COMITE DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGETS DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la souscription d'une police d'assurance maladie pour les Membres du Comité de Coordination, le personnel de la CONAC et leurs familles, au titre des exercices 2020 et 2021.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Références (TDR), pièce N°5 du présent DAO. La période de couverture est de vingt quatre (24) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 à minuit ;
- Tranche conditionnelle : Douze (12) mois du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 à minuit.

3. Cout Prévisionnel

La dotation budgétaire prévisionnelle est de cent millions (100 000 000) de francs CFA par an.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Compagnies d'Assurances de droit camerounais et installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur par les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement d'Administration provisoire ou de surveillance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre seront financées par les budgets de la Commission Nationale Anti-Corruption, exercices 2020 et 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier par versement à la BICEC compte N°3359880000189 au profit de « compte spécial CAS – ARMP ».

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le27 – 11 -19.... à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019

DU 06/11/2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES

Financement : BUDGETS DE LA CONAC, EXERCICES 2020 et 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est de quatre million (4 000 000) de FCFA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le 27-11-2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC sise au Palais des Congrès de Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera à 03-12-2019 par la même Commission à 14 heures.

N.B : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont :

1. Dossier administratif incomplet ou non-conforme après expiration du délai de 48 heures prévu par la réglementation ;
2. fausses déclarations, pièces scannées ou falsifiées;
3. présence d'information financière dans le dossier technique ;
4. note d'évaluation inférieure à 80/100 points sur l'ensemble des critères essentiels ;
5. absence de l'agrément du MINFI autorisant à exercer dans le secteur;
6. absence de CCAP et de TDR paraphés, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention ?lu et approuvé? avec tampon, nom et qualité du signataire;
7. absence de caution de soumission.

*. Les critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

CRITERES	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03 points
Références générales du soumissionnaire.	06 points

Références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années 2016-2017-2018 (joindre première et dernière pages du marché + le PV de recette/réception ou l'attestation de satisfecit)	12 points
Description détaillée des garanties offertes	10 points
Modalités de mise en jeu de la garantie	16 points
Moyenne couverture des engagements réglementés (état C4 certifiés –exercice 2016-2017-2018)	18 points
Moyenne couverture de la marge de solvabilité (états c11 certifiés –exercice 2016-2017-2018)	20 points
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (états c110b- certifiés –exercice 2016-2017-2018)	12 points
Traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	03 points
TOTAL	100 points

Les critères et sous critères sont répertoriés de façon détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, dans la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

ADDITIF 1 N°00590/PADI-DJA/2019RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00565/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LES PRESTATIONS D'ASSISTANT A MAITRE D'OUVRAGE (AMO) AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA) à l'honneur d'informer tous les candidats à l'Avis à Manifestation d'Intérêt ci-dessus visé que les modifications suivantes ont été apportées audit Avis.

1- Objet.

Au lieu de :

Le Coordonnateur du Programme PADI-Dja, Maître d'Ouvrage, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la pré qualification d'un (01) Consultant Individuel en vue d'assurer les prestations d'Assistant à Maître d'Ouvrage au Programme d'Aménagement et du Développement Intégré de la boucle minière du Dja et la zone frontalière adjacente (PADI-Dja).

Lire :

Le Coordonnateur du Programme PADI-Dja, Maître d'Ouvrage, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la pré qualification de deux (02) Consultants Individuels en vue d'assurer les prestations d'Assistant à Maître d'Ouvrage au Programme d'Aménagement et du Développement Intégré de la boucle minière du Dja et la zone frontalière adjacente (PADI-Dja).

4- Profil requis

Au lieu de :

- Formation universitaire {BAC + 3 et plus} en Ingénierie, Droit, Gestion ou domaine connexe ;
- Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins 20 ans ;
- Totaliser une expérience cumulée d'au moins 10 ans à des postes de préparation et de gestion des contrats publics ;
- Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de gestion tels que les courriels ;
- Etre apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en Français ou en anglais;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

Lire :

- Formation universitaire {BAC + 3 et plus} en Ingénierie, Droit, Gestion ou domaine connexe ;
- Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans ;
- Totaliser une expérience cumulée d'au moins 03 ans à des postes de préparation et de gestion des contrats publics ;
- Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de gestion tels que les courriels ;

- Etre apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en Français ou en anglais;
- ~~• Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.~~



5- Type de contrat

Au lieu de :

L'assistant à Maitre d'ouvrage sera un consultant individuel au sens du décret n°2018/335 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de deux (02) ans renouvelable et assurera ses prestations principalement à Yaoundé avec des descentes éventuelles sur les sites d'exécution des projets.

Lire :

Les assistants à Maitre d'ouvrage seront des consultants individuels au sens du décret n°2018/335 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de six (06) mois renouvelable et assureront les prestations principalement à Yaoundé avec des descentes éventuelles sur les sites d'exécution des projets.

8- Critères d'évaluation du dossier de candidature –Critères éliminatoires-

Au lieu de :

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels ci-après :

Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'au moins une des pièces constituant le dossier administratif;
- 2) Absence de preuve de détention d'un diplôme de niveau au moins BAC+3 et plus;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) Absence d'une expérience générale cumulée en marchés publics d'au moins 10 ans ;
- 5) Absence d'au moins une expérience avérée en passation des marchés publics en qualité de membre ou de président de Commission de passation des marchés (ou commission spécialisée de contrôle de marché) ;
- 6) Absence d'au moins une expérience antérieure avérée en qualité de gestionnaire de marchés publics d'au moins rang de Directeur Adjoint de l'Administration publique ;
- 7) Absence de l'attestation de non-exclusion de la Commande publique délivrée par l'ARMP;
- 8) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité ;
- 9) Avoir une note technique sur critères essentiels inférieure à 85 % de la note totale.

Critères essentiels :

- 1) Présentation du dossier;
 - 2) Informations sur le candidat ;
 - 3) Références et expériences du candidat.
 - 4) Bonne connaissance du manuel de suivi-évaluation du PADI-Dja
- Grille d'évaluation des offres (note technique totale maximale=100 points)

Les critères essentiels seront évalués sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

- 1°) Présentation du dossier 05 points
 - Bonne reliure : 01 pt
 - Agencement des pièces selon le bon ordre : 02 pts
 - « Intercalaires couleurs entre les pièces : 01 pt
 - Existence d'une pagination 01 pt
- 2°) Eléments d'informations sur le candidat 20 points
 - Lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat 08 points
 - Date 01 pt
 - Signature 01 pt

- Timbre 01 pt

- Structuration 02 pts



- Intérêt pour le poste 03 pts
- CV du candidat 12 points
- Date 01 pt
- Signé 01 pt
- Profil adapté au poste 10 pts
- Déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité 04 points
- Déclaration signée et datée 02 pts
- Preuve justifiant de sa disponibilité 02 pts
- 3°) Références et Expériences du Candidat (sur la base des pièces justificatives)
- a) Niveau du diplôme05 points
 - Bac + 3 04 pts
 - Bac + 3 et plus 05 pts
- b) Expérience générale dans les marchés publics :.....20 points
 - Entre 05 et 10 ans 10 pts
 - Entre 10 et 20 ans 15 pts
 - Plus de 20 ans 20 pts
- c) Expérience dans les Commissions de marchés publics.....10 points
 - Avoir été membre d'une commission de marché au plus 05 pts
 - Avoir été président d'une sous-commission d'analyse 08 pts
 - Avoir été Président d'une Commission de marché 10 pts
- d) Avoir déjà occupé une fonction dans le cadre de l'instruction des dossiers de Marchés Publics au sein d'un établissement public, d'une entreprise publique, d'une administration publique ou dans un Projet financé par des fonds publics ; (joindre acte de nomination ou tout autre justificatif).....20 points
 - Directeur Adjoint, Directeur ou Coordonnateur de Projet 24 pts
 - Inspecteur Général ou équivalent ou plus 25 pts
- e) Bonne connaissance du manuel de suivi-évaluation du PADI-Dja....15 pts
(Joindre justificatifs : participation à un séminaire ou à un comité de suivi des activités du PADI-Dja).
 - N'avoir jamais participé à un séminaire ou comité du PADI-Dja.....00
 - Avoir participé à 01 séminaire ou 01 comité du PADI-Dja.....05
 - Avoir participé à plus d'un séminaire ou 01 comité du PADI-Dja.....15

N.B : dans toutes les rubriques ci-dessus de a) à e) le candidat ne peut être noté qu'une seule fois par rubrique.
f) Avoir suivi au moins une formation en passation des marchés publics portant sur les procédures

- nationales ou internationales 05 points
- zéro formation 00 pt
 - au moins une formation justifiée 03 pts
 - plus d'une formation justifiée 05 pts

Lire :
Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels ci-après :

Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'au moins une des pièces constituant le dossier administratif;
- 2) Absence de preuve de détention d'un diplôme de niveau au moins BAC+3 et plus;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) Absence d'une expérience générale cumulée d'au moins 05 ans ;
- 5) Absence d'au moins une expérience avérée en passation des marchés publics en qualité de membre ou de président de Commission de passation des marchés (ou commission spécialisée de contrôle de marché, ou de sous-commission d'analyse des offres) ;
- 6) Absence d'au moins une expérience antérieure avérée en qualité de gestionnaire de marchés publics d'au moins rang de Chef de service de l'Administration publique ;
- 7) Absence de l'attestation de non-exclusion de la Commande publique délivrée par l'ARMP;
- 8) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité ;
- 9) Avoir une note technique sur critères essentiels inférieure à 85 % de la note totale.

Critères essentiels :

- 1) Présentation du dossier;
- 2) Informations sur le candidat ;

- 3) Références et expériences du candidat.
- 4) Bonne connaissance du manuel de suivi-évaluation du PADI-Dja
Grille d'évaluation des offres (note technique totale maximale=100 points)

Les critères essentiels seront évalués sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

1°) Présentation du dossier 05 points

- Bonne reliure : 01 pt
- Agencement des pièces selon le bon ordre : 02 pts
- « Intercalaires couleurs entre les pièces : 01 pt
- Existence d'une pagination 01 pt

2°) Eléments d'informations sur le candidat 20 points

- Lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat 08 points
- Date 01 pt
- Signature 01 pt
- Timbre 01 pt
- Structuration 02 pts
- Intérêt pour le poste 03 pts
- CV du candidat 12 points
- Date 01 pt
- Signé 01 pt
- Profil adapté au poste 10 pts

- Déclaration sur l'honneur signée et datée attestant de sa disponibilité 04 points

3°) Références et Expériences du Candidat (sur la base des pièces justificatives)

g) Niveau du diplôme05 points

- Bac + 3 04 pts
- Bac + 3 et plus 05 pts

h) Expérience générale dans les travaux publics :20 points

- Entre 01 et 03 ans 10 pts
- Entre 03 et 05 ans 15 pts
- Plus de 05 ans 20 pts

i) Avoir été dans une commission ou sous-commission d'analyse comme président, membre ou rapporteur 10 points

- Entre 01 et 02 05 pts
- Entre 03 et 04 08 pts
- Plus de 05 ans 10 pts

j) Avoir déjà occupé une fonction dans le cadre de l'instruction des dossiers de Marchés Publics

au sein d'un établissement public, d'une entreprise publique, d'une administration publique

ou dans un Projet financé par des fonds publics ; (joindre acte de nomination ou tout autre justificatif).....20 points

- Chef de service ou équivalent 18 pts
- Directeur Adjoint, Directeur ou Coordonnateur de Projet 19 pts
- Inspecteur Général ou équivalent ou plus 20 pts

k) Bonne connaissance du manuel de suivi-évaluation du PADI-Dja....10 pts

(Joindre justificatifs : participation à un séminaire ou à un comité de suivi des activités du PADI-Dja).

- N'avoir jamais participé à un séminaire ou comité du PADI-Dja.....00
- Avoir participé à 01 séminaire ou 01 comité du PADI-Dja.....05
- Avoir participé à plus d'un séminaire ou 01 comité du PADI-Dja.....15

N.B : dans toutes les rubriques ci-dessus de a) à e) le candidat ne peut être noté qu'une seule fois par rubrique.

l) Avoir suivi au moins une formation en passation des marchés publics portant sur les procédures nationales ou internationales 0 points

- zéro formation 00 pt
- au moins une formation justifiée 03 pts
- plus d'une formation justifiée 05 pts

9- Date et lieu de dépôt des offres

Au lieu de :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :

JDM n° 1926 du 6 Novembre 2019

Page 15 sur 43

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

07/11/2019



Lire :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le.....; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :
Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019 RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°00566/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN
SUIV-EVALUATION AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA
BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA) à l'honneur d'informer tous les candidats à l'Avis à Manifestation d'Intérêt ci-dessus visé que les modifications suivantes ont été apportées audit Avis.

5- Type de contrat

Au lieu de :

L'expert en suivi-évaluation sera un consultant individuel au sens du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de deux (02) ans renouvelable et assurera ses prestations principalement à Yaoundé.

Lire :

L'expert en suivi-évaluation sera un consultant individuel au sens du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de six (06) mois éventuellement renouvelable et assurera ses prestations principalement à Yaoundé.

9- Date et lieu de dépôt des offres

Au lieu de :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le.....; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :

Lire :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le...15 NOV 2019.....; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :

Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**ADDITIF 1 N°00591/PADI-DJA/2019 RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°00566/AMI/PADI-DJA/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN
SUIV-EVALUATION AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA
BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA) à l'honneur d'informer tous les candidats à l'Avis à Manifestation d'Intérêt ci-dessus visé que les modifications suivantes ont été apportées audit Avis.

5- Type de contrat

Au lieu de :

L'expert en suivi-évaluation sera un consultant individuel au sens du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de deux (02) ans renouvelable et assurera ses prestations principalement à Yaoundé.

Lire :

L'expert en suivi-évaluation sera un consultant individuel au sens du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée de six (06) mois éventuellement renouvelable et assurera ses prestations principalement à Yaoundé.

9- Date et lieu de dépôt des offres

Au lieu de :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le.....; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :

Lire :

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme PADI-DJA au plus tard le...15 NOV 2019.....; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après :

Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

ADDITIF AU DAO N°01/AOIR/BMN/CPM/2019 LES SOUMISSIONNAIRES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) N°01/AOIR/BMN/CPM/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001 EN 09 LOTS SONT INFORMÉS QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT DAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement du trésor public d'une somme non remboursable de 75 000 Francs CFA (soixante-quinze mille francs CFA)
	Lire plutôt Le dossier peut être obtenu à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement du Compte d'affectation spécial (CAS) n° 10001 06860 33 59 8860001-94 de l'ARMP ouvert dans les livres de la BICEC d'une somme non remboursable de 75 000 Francs CFA (soixante-quinze mille francs CFA).
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont 01 original et 06 copies marquées comme tels, devra parvenir à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie au plus tard le 17.10.2019 à 12 heures ...
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont 01 original et 06 copies marquées comme tels, devra parvenir à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie au plus tard le 07.11.2019 à 12 heures ...
3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A

3	Critères d'évaluation
	Lire plutot 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants : 1. Note technique inférieure à 75/100 ; 2. Absence de caution de soumission ; 3. Le non-respect des spécificités techniques citées dans les Termes de référence du présent DAO 4. Non-production d'une pièce du dossier administratif ou production d'une pièce jugée non-conforme sous 48 Heures après l'ouverture des offres administratives ; 5. Fausse déclaration ou pièce falsifiée 6. Absence de certification IRCA pour les normes concernées 7. Présence d'informations financières dans les offres administrative et techniques ; 8. Absence de diplôme conforme <u>Version anglaise</u> 1. Eliminary criteria The eliminary criteria shall be on the following aspects 1. Technical note below 75 percent; 2. absence of bid bond; 3. Any offer that is incomplete or substantially non-compliant with the conditions set out in the tender documents 4. Unavailability or noncompliance of an administrative document within 48 hours after the opening of the administrative tender 5. False declaration or fraudulent documents 6. Absence of IRCA certification for standards involved in the tender. 7. Presence of financial information in the administrative and technical tenders. 8. Absence of relevant diploma

4	Autres
	Au lieu de ... C-Point focal de dénonciations des actes de corruption Lutte Anti-corruption Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25 /699 37 07 48

4 Autres**Lire plutôt****Lutte Anti-corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la **CONAC** au numéro vert suivant : **1517**.

E- l'article 4 du Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)**4. Soumission, réception et ouverture des propositions**

4.1. L'original de la proposition doit être rédigé à l'encre indélébile. Il ne doit comporter aucun ajout entre les lignes ou surcharge sur le texte même, si ce n'est pour corriger les éventuelles erreurs du candidat lui-même, toute correction de ce type devant alors être paraphée par le (les) signataire(s) des propositions.

4.2. Un représentant habilité du candidat doit parapher toutes les pages de la proposition. Son habilitation est confirmée par une procuration écrite jointe aux propositions.

4.3. Pour chaque proposition, les candidats doivent préparer le nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO. Chaque Proposition technique et financière doit porter la mention " ORIGINAL " ou " COPIE ", selon le cas. En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fait foi.

4.4. Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF ", l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention " PROPOSITION TECHNIQUE ", et l'original et toutes les copies de la Proposition financière, dans une enveloppe scellée portant clairement la mention

" PROPOSITION FINANCIERE " et l'avertissement " NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE". Les Candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :

- a. Si le Soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du Marché ne parvient pas :
 - i. A signer le marché,
 - ii. A fournir le cautionnement définitif requis.

pour la suite télécharger le fichier d'origine

YAOUNDE le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

ADDITIF N° 008/A/CUN/SG/DT DU 5 /10/2019 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CUN/SG/CCCM-DPI/ CIPM-CUN POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

LIRE PLUT TOT :

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder en cas échéant ;
3. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
5. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (solvabilité) Supérieur ou égale à 2,5 milliard ;
6. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires deux Preuves de (02) réalisations similaires (obligatoire) (recettes techniques et de réception des ouvrages réalisés, photocopies des premières et dernières pages des contrats) 000 000.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent impérativement être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Pièce N°13 : Grille de notation AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AAOIO/CUN/CCCM-SPI/CIPM-CUN/2019 DU 10/09/2019 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE NGAOUNDERE.

	ENTREPRISE :	
	LES CRITERES ESSENTIELS OU DE QUALIFICATION D	
	CRITERES	
		Oui
	SOUS CRITERES	
CRITERES		Oui
1- Chiffres d'affaires des deux derniers années : Note requise pour valider la rubrique 1 oui sur 1	Bilan des trois (03) dernières années	
2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (solvabilité) : Note requise pour valider la rubrique 1 oui sur 1	Supérieur ou égale à 2,5 milliard ;	Oui
3- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires : Note requise pour valider la rubrique 1 oui sur 1	Preuves de deux (02) réalisations (PV des recettes techniques, PV de réception des ouvrages réalisés, photocopies des premières et dernières pages des contrats) de 5 000 000 000	Oui
RESULTAT		

4- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (personnels Technique du chantier): Note requise pour valider la rubrique 02 oui sur 03 parmi lesquels le Chef d'agence des travaux et le mécanicien (obligatoire)	1) D'un chef d'Agence, avec un Bac et 10 ans d'expériences dans la gestion des déchets urbains ou au même poste ou un ingénieur du Génie Civil / environnementaliste ou universitaire de formation équivalente (Bacc + 2 spécialisé dans la gestion des déchets urbains et ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation des services de nature et de complexité comparables. NB 1 : (Produire les copies certifiées conformes des diplômes ; CV fourni et signé, attestation de disponibilité, Expérience professionnel)	Oui
	2) D'un mécanicien ayant un Bac avec 10 ans d'expériences dans la maintenance des engins de Génie Civil et ou au même poste, ou un titulaire d'un DIUT ou BTS (Bac+2) ayant au moins cinq (05) ans d'expériences dans la maintenance des engins de Génie Civil ; NB 2 : (Produire les copies certifiées conformes des diplômes ; CV CV fourni et signé, attestation de disponibilité, Expérience professionnel)	Oui
	3) D'un responsable du Centre de Traitement des Déchets, BTS/DIUT (Bac+2) ou universitaire de formation équivalente, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans le suivi des prestations de nature et de complexité comparable ; NB 3 : (Produire les copies certifiées conformes des diplômes ; CV CV fourni et signé, attestation de disponibilité, Expérience professionnel)	Oui
RESULTAT TOTAL		

5- Les matériels essentiels et des équipements de sécurité, signée du propriétaire) : Note requise pour valider la rubrique 8 oui sur 8	Bennes à ordures ménagères 16 m3	Oui
	Polybenne Ampliroll <u>NB</u> : Avec justificatif (Propriété)	Oui
	Benne entreprise <u>NB</u> : Avec justificatif(Propriété)	Oui
	Benne VDP <u>NB</u> : Avec justificatif (Propriété)	Oui
	Pelle Chargeuse <u>NB</u> : Avec justificatif (Propriété)	Oui
	Bulldozer D7R <u>NB</u> : Avec justificatif (Propriété)	Oui
	Pont bascule (50 tonnes minimum) <u>NB</u> : Avec justificatif (Propriété)	Oui
	RESULTAT	

6- La Proposition Technique : Note requise pour valider la rubrique 7 oui sur 7	Organigramme de l'entreprise		Oui
	Organisation et méthodologie d'exécution		Oui
	Planning d'exécution des travaux		oui
	Certification iso 9001		Oui
	Permis environnemental		Oui
	Avoir élaboré une politique générale d'entreprise de gestion environnementale d'hygiène et sécurité		Oui
	Politique de lutte contre les maladies		
RESULTAT			
7- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire,	signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.		oui
RESULTAT			
8- Cahier de clauses administratives particulières			oui
RESULTAT			
9- Cahier de charges particuliers			oui
RESULTAT			
10- Présentation général de l'Offres	présentation		oui
	Lisibilité de l'Offres		oui
	reliure		oui
	Nombre de copie tel que exige le DAO		oui

RESULTAT**TOTAL GENERAL**

NB : Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

3.A/ Critères éliminatoires

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 35 sur 39.

4. B/ Critères essentiels

- Le chiffre d'affaires des deux dernières années ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 2,5 milliard FCFA;
- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);
- Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison);
- La proposition technique (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène);
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 09 oui sur 10 critères essentiels.

Le reste sans changement.

Article 1er : le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.

Lire plutot**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder échéant ;
3. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. Non accès à une ligne de crédit supérieur ou égale à 2.5 milliard ;
5. Critères essentiels inférieur à 8/10
6. Absence des réalisations similaires
7. Absence du matériel de ramassage
8. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

NGAOUNDERE le 5 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

PALAIS DES CONGRES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0004/AONO/PC/DG/CIPM/2019 DU 14 NOVEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION (LOT1) ET DES CHAISES A TABLETTES (LOT 2) AU PALAIS DES CONGRES ADDITIF RECTIFICATIF

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable du contrat plan, au plus tard le 08 novembre 2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PC/DG/CIPM/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTIONS (LOT1) ET DES CHAISES A TABLETTES (LOT 2) AU PALAIS DES CONGRES « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale du Palais des Congrès, bureau du responsable contrat plan, au plus tard le 13 Novembre 2019 à 12 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 004/AONO/PC/CIPM/2019 DU 14 NOVEMBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES CHAISES DE RECEPTION (LOT1) ET DES CHAISES A TABLETTES (LOT 2) AU PALAIS DES CONGRES « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Mode d'évaluation binaire
3	Attribution
	Au lieu de ... Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.
	Lire plutôt Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels. Chaque candidat peut être attributaire d'un ou des deux lots

4	Autres
	Au lieu de ... Article 11 CCAP 1 L'ordre de service de commencer les prestations est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de Service des Marchés, à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur. Annexe 7 : grille d'évaluation Critère éliminatoire
	Lire plutot 1 L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maitre d'ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de Service des Marchés avec copie à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur. Annexe 7 : grille d'évaluation Critère éliminatoire Nepas en tenir compte c'est critère ne doivent pas faire l'objet de notation LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 6 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE D'EVODOULA

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ÉLÈVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À TROIS (03) CELLULES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLABANG DANS COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 07 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 07 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

Objet: Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **07 Novembre 2019, à 12 heures précises à la Commune d'Evodoula**

5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 07 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

1 Remises des offres

Lire plutôt

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 20 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

Objet : Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **20 Novembre 2019 à 12heures précises à la Commune d'Evodoula.**

5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 20 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07 Novembre 2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	à la Commune d'Evodoula

Lire plutôt

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

3 Autres

Au lieu de ...

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. la loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
5. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
7. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
8. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
10. la circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
11. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
12. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
13. la circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
14. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
15. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
16. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

3 Autres**Lire plutot****Article 6 : Textes généraux applicables**

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. la loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
5. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
7. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
8. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
10. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
11. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
12. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
13. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
14. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

la suite dans le fichier d'origine

EVODOULA le 6 Novembre 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE D'EVODOULA

ADDITIF RECTIFICATIF N°02 A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE MONOPHASÉ DE 2800 M (LIGNE MT: 100 M, LIGNE MIXTE MT/BT: 1 350 M, LIGNE BT: 1 350 M, 01 TRANSFORMATEUR MONOPHASÉ H61 25 KVA 17 KV DANS LA LOCALITÉ D'ELIG-ZOGO DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 07 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 07 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

Objet: Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **07 Novembre 2019, à 12 heures précises à la Commune d'Evodoula**

5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 07 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

1 Remises des offres

Lire plutot

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 20 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

Objet : Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **20 Novembre 2019 à 12heures précises à la Commune d'Evodoula.**

5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 20 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07 Novembre 2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	à la Commune d'Evodoula

Lire plutot

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

3 Autres

Au lieu de ...

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. la loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
5. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
7. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
8. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
10. la circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
11. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
12. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
13. la circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
14. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
15. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
16. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

3 Autres**Lire plutot****Article 6 : Textes généraux applicables**

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. la loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
5. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
7. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
8. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
10. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
11. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
12. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
13. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
14. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

EVODOULA le 6 Novembre 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm